

**Etat des absences des étudiants de la 43^{ème} promotion
Mois de Janvier 2025**

N°	Nom et Prénom	Absences Justifiées	Date	Absences Non Justifiées	Date	Total
01	AMARI Bilel	02	29/01/2025	02	25/01/2025	04
02	BENDINE Anfel Ghezala	/	/	01	29/01/2025	01
03	BERMATI Amira	/	/	03	15/01/2025 18/01/2025	03
04	DJOUDI Assia	04	21/01/2025 28/01/2025	/	/	04
05	LAMOUCHE Oussama	06	25/01/2025 26/01/2025	/	/	06
06	MEDOUKALI Ibtihadj	/	/	02	21/01/2025	02

NB :

Les étudiants sont rappelés que conformément aux dispositions du règlement intérieur des études les justificatifs d'absences doivent être déposés à l'administration (*service études et scolarité*) dans les 48H.

En effet, dépassent ce délai, aucun justificatif n'est recevable.

Une absence : une séance de 01h30m.